

Résultats des élections législatives de juin 2022



L'année 2022 étant une année de refonte des listes électorales, **tous les Gentilléens inscrits ont reçu une nouvelle carte électorale**. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, vous pouvez **vérifier votre inscription [ici](#)**, en renseignant bien tous vos prénoms. Si vous êtes bien inscrit, votre carte électorale qui nous a été retournée par La Poste devra être retirée dans votre bureau de vote. Il faudra toutefois régulariser votre situation si nécessaire (changement d'adresse, modification d'état civil...), [en ligne](#) ou auprès du service Formalités Population. Les personnes qui ont été radiées car n'habitant plus à l'adresse indiquée sur les listes électorales peuvent d'ores et déjà s'inscrire en ligne à leur nouvelle adresse afin de pouvoir voter aux élections législatives.

Consultez les résultats du premier tour des élections législatives à Gentilly :

Fichier

[Résultats du 1er tour des législatives - circonscription 10 \(.pdf - 25.08 Ko\)](#)

Fichier

[Résultats du 1er tour des élections législatives - circonscription 11 \(.pdf - 27.53 Ko\)](#)

Consultez les résultats du second tour :

Fichier

[Résultats du second tour - 10e circonscription \(.pdf - 14.51 Ko\)](#)

Fichier

[Résultats du second tour - 11e circonscription \(.pdf - 13.19 Ko\)](#)

Formalités-population

14 place Henri-Barbusse
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 08](tel:0147405808)

formalites@ville-gentilly.fr

Horaires : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30. Permanence le samedi matin de 9h à 12h.
Fermé le jeudi matin.

Les 24 et 31 décembre, le service ferme une heure plus tôt.

Publié le 25 avril 2022